







Inspection pédagogique régionale de lettres – Région académique d'Île-de-France

## Enjeux de l'épreuve orale La maîtrise de la langue et de l'expression







Inspection pédagogique régionale de lettres – Région académique d'Île-de-France

	Attendus de la prestation écrite, d'après la note de service du 23-7-2020	Capacités ou qualités manifestées
Pour l'ensemble des exercices	Maîtrise de la langue et de l'expression	<ul> <li>Capacité à se faire comprendre : intelligibilité du propos</li> <li>Capacité à assurer la cohérence et la progression du propos</li> <li>Capacité à s'exprimer dans une syntaxe conforme aux normes de l'oral, à utiliser un vocabulaire précis et pertinent</li> </ul>

N.B : la première personne du singulier est recevable dans l'ensemble des exercices.